

DEC141695INSB

Décision portant nomination de M. LEPESANT Jean-Antoine aux fonctions de chargé de mission.

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de M. Alain FUCHS aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision n°DEC100001DAJ portant création et organisation des instituts et fixant la liste des sections et des commissions interdisciplinaires concernées par leurs activités.



www.cnrs.fr

Campus Gérard-Mégie
3 rue Michel-Ange Auteuil
75794 Paris cedex 16

T. 01 44 96 40 00
F. 01 44 96 53 90

DECIDE :

Article 1^{er}

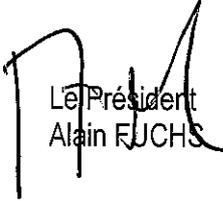
M. LEPESANT Jean-Antoine, Directeur de recherche émérite au CNRS est nommé chargé de mission auprès du Président pour l'Institut des Sciences Biologiques, du 1^{er} juillet 2014 au 31 décembre 2015. Il aura en charge les activités scientifiques au sein de la cellule Communication de l'INSB.

Pour l'exercice de cette mission, M. LEPESANT Jean-Antoine demeure affecté à l'Institut Jacques Monod (IJM - UMR7592) situé à Paris.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le **21 JUIL. 2014**


Le Président
Alain FUCHS